

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Pascale DESRUMAUX

- Professeure des universités en psychologie du travail et des organisations.
- Responsable du parcours psychologie du travail : management des organisations, évaluation et ergonomie dans le cadre du master psychologie.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants chercheurs des universités en psychologie du travail et des organisations, en droit, de médecins du travail, de docteurs en psychologie et de professionnels (psychologues du travail et cliniciens, juristes, préventeurs/préventrices, directions de ressources humaines : DRH, etc).

CONTACT ADMINISTRATIF

- Direction Formation Continue et Alternance
Campus Pont de Bois

Secrétariat des DU
Bureau A1.658
Bâtiment A
BP 60149
59653 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX
Tél. : (33) 03 20 41 72 88

- Le secrétariat est ouvert :
du lundi au vendredi (8h30-12h et 13h30-16h),
il est fermé au public le mercredi.

COÛT DE LA FORMATION ET POSSIBILITÉS DE PRISE EN CHARGE

Tarif : 21 €/heure.

Dans le cas où le stagiaire ne bénéficie pas de financement (OPCA, OPACIF, employeur, etc.), l'université peut proposer une exonération partielle des frais de formation.

Effectif maximum : 20 personnes. L'ouverture de la formation est soumise à un effectif suffisant de stagiaires.

ACCOMPAGNEMENT

Direction de la Formation Continue et de l'Alternance (DFCA)

Vous souhaitez vous reconverter, enrichir ou actualiser vos compétences, redonner de l'élan à votre carrière professionnelle ? La DFCA vous accueille quel que soit votre statut : salarié-e, demandeur d'emploi, apprenant à titre individuel, retraité-e, et vous propose une offre de formation diplômante, qualifiante et / ou certifiante du niveau bac à bac +8. Nos experts sont là pour vous accompagner tout au long de votre projet.

- Campus Pont de Bois** - Bâtiment A - Rue du Barreau - 59653 Villeneuve d'Ascq - Niveau 1 (forum -1)
Tél. : +33 (0)3 20 41 72 72
Mail : dfca-pontdebois@univ-lille.fr
Métro ligne 1 : Pont de Bois
- Campus Santé** - 1 rue du Professeur Laguesse - 59000 Lille
Tél. : +33 (0)3 20 62 15 59
Mail : dfca-droitsante@univ-lille.fr
Métro ligne 1 : CHU - Eurasanté
- Campus Cité scientifique** - Bâtiment B6 - Rue Élisée Reclus - 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. : +33 (0)3 20 43 45 23
Mail : dfca-citescientifique@univ-lille.fr
Métro ligne 1 : 4 Cantons - Stade Pierre Mauroy
<http://formation-continue.univ-lille.fr/>

Service Universitaire d'Accueil, d'Information et d'Orientation (SUAIO)

Informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation. Entretiens personnalisés.

- Campus Pont de Bois** - Maison de l'étudiant - rue du Barreau - 59653 Villeneuve d'Ascq - Niveau 2 (forum)
Tél. : +33 (0)3 20 41 62 46
- Campus Moulins-Ronchin** - Bâtiment C - 1 place Déliot - 59024 Lille Cedex - Rez de Chaussée
Tél. : +33 (0)3 20 96 52 80
- Campus Cité scientifique** - Bâtiment SUP SUAIO - Avenue Paul Langevin - 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex - Rez de Chaussée
Tél. : +33 (0)3 20 05 86 72 ou +33 (0)3 20 05 87 49
<https://www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter/etre-accompagne>

Responsable de la rédaction : FCA - Maquette et réalisation : Service Communication - Impression : Imprimerie Université de Lille - Document non contractuel - Imprimé en mai 2019.
N° au SIRET : 130 023 583 00011 - N° de l'APE : 8542Z - N° de déclaration d'activité : 32 59 09494 59. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Université de Lille, Formation continue et alternance (FCA)

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

RISQUES PSYCHO SOCIAUX ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



 **Université
de Lille**

Formation
continue et
alternance

**ANNÉE UNIVERSITAIRE
2019 - 2020**

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

En vertu de l'obligation de sécurité de résultat, toute organisation, tout employeur doit savoir repérer les risques psychosociaux, les prévenir et doit gérer les situations difficiles susceptibles d'affecter la santé des personnes et la performance des équipes.

- Acquérir des connaissances multidisciplinaires sur les risques (stress au travail, burnout, harcèlement moral au travail, addictions, comportements anti-sociaux).
- Acquérir des connaissances liées aux organisations (climat, justice), à l'activité et à l'organisation du travail et aux situations de travail.
- Identifier les axes de progrès à accomplir en matière de qualité de vie au travail au sein d'un établissement ou d'une entreprise.
- Préparer et perfectionner des actions de prévention et d'évaluation des risques psycho-sociaux en rapport avec les troubles de la santé mentale.
- Proposer des actions susceptibles :
 - de renforcer à la fois la santé des salariés notamment en matière de risques psychosociaux,
 - de promouvoir une politique de santé au travail dans l'organisation,
 - d'accompagner les organisations en veillant à l'instauration d'une prévention primaire, secondaire et tertiaire,
 - de satisfaire aux obligations légales en matière de document unique d'évaluation des risques psychosociaux (DUER),
 - de veiller aux implications du DUER en termes de formations et d'applications des plans de prévention et de traitement,
 - de conduire une négociation collective sur les sujets de la santé au travail et de la pénibilité.

PUBLIC VISÉ

La formation est destinée aux professionnels suivants :

- médecins, cadres de santé,
- psychologues, ergonomes,
- préventeurs/préventrices, ingénieurs,
- managers de proximité,
- infirmier-e-s du travail,
- délégués syndicaux, représentants du personnel, secrétaires de Comité d'Entreprise ou de Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail,

CONDITIONS D'ACCÈS

Ce diplôme s'adresse aux titulaires d'un niveau BAC +4 ou 5. Les candidatures Bac +3 sont examinées sous réserve d'une expérience dans le domaine et de l'entretien de motivation.

ÉVALUATIONS

L'admission au DU RPS est conditionnée par :

- l'assiduité à l'ensemble du cycle de formation,
- la remise d'un mémoire de fin de formation,
- la validation de chaque Unité d'Enseignement,
- la validation du stage de fin de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES MIS EN ŒUVRE

- Séances de formation en salle.
- Salles équipées d'internet et/ou d'un vidéoprojecteur.
- Études de cas pratiques et/ou exercices.
- Salle informatique.
- Travail en groupe.
- Plate-forme de cours en ligne.
- Espace numérique de travail.
- Ressources documentaires (supports papier et numériques).

- consultants et formateurs en relations sociales,
- professionnels confirmés des ressources humaines,
- DRH et RRH, directeurs/directrices d'établissements,
- juristes ou inspecteurs/inspectrices du travail,
- assistants sociaux du travail,
- médiateurs/médiatrices.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capable de :

- repérer les facteurs et les mécanismes présents dans les situations pouvant générer des risques psychosociaux,
- définir les RPS, connaître les causes de chaque type de RPS,
- connaître des outils de mesures des RPS,
- connaître les conditions de validité des outils de mesure des RPS,
- connaître des outils permettant de mesurer les facteurs causaux des RPS,
- connaître le cadre réglementaire applicable pour la gestion des RPS en secteur privé et public,
- connaître les modes et méthodes d'interventions des différents professionnels (médecins, juristes, psychologues du travail, psychologues cliniciens, ergonomes, préventeurs, inspecteurs, I) et des instances représentatives (IPRS, CHSCT),
- réaliser des diagnostics RPS qualitatif et quantitatif (questionnaire valide) et de mettre à jour des diagnostics,
- maîtriser les moyens et méthodes pour désamorcer et/ou gérer les situations de tension et de conflits au travail.

PARTENAIRES

DIRECCTE, Institut de Santé au Travail du Nord de la France, CHU, Pôle santé travail, Université de Picardie Jules Verne, Université d'Artois, cabinets Handiexperh, Episteme, Promocom (ONG de l'ONU), Toit de soi.

ORGANISATION ET PROGRAMME DE LA FORMATION

Le diplôme d'universitaire « Risques psycho sociaux et qualité de vie au travail » se déroule **d'octobre à juin**. Il est composé de 6 unités d'enseignement (UE) réparties sur 2 jours par semaine (les vendredis de 13h30 à 19h30 et les samedis matin de 9h à 12h).

UE 1 - 24 H : identifier et comprendre les risques psychosociaux (R.P.S.) au travail et notions de risques professionnels et psychosociaux.

UE 2 - 24 H : approche juridique des risques psychosociaux.

UE 3 - 24 H : approche médicale des risques psychosociaux et risques majeurs.

UE 4 - 24 H : approche ergonomique des risques professionnels et psychosociaux.

UE 5 - 24 H : diagnostics R.P.S. et document unique d'évaluation des risques (DUER).

UE 6 - 12 H : supervision sous forme d'ateliers de retour d'expérience (4 fois 3 heures).

3 H : suivi individuel et évaluation du rapport.

stage de 5 semaines de 35 heures soit 175 h (possibilité d'étaler le stage).

TOTAL : 135 HEURES



Pour tous renseignements complémentaires ou actualités : formation-continue.univ-lille.fr